

## ECONOMIE : Le bénévolat comme modèle d'affaires

**Date de parution:** Vendredi 4 juillet 2008

**Auteur:** Rinny Gremaud

### **ENTREPRENDRE. Genilem a choisi de soutenir, entre autres, la fondation Compétences Bénévoles.**

A chaque saison sa cuvée Genilem. Dans son panier d'été, l'association - qui propose un soutien gratuit et sur trois ans pour les start-up qu'elle juge prometteuses - a sélectionné, entre autres, Compétences Bénévoles.

Cette fondation en devenir se pose en interface entre les organismes sans but lucratif et les personnes à la recherche d'un investissement bénévole. Mais attention, il n'est pas question d'orienter simplement ces personnes vers des associations dont elles deviendraient membres actifs. Il s'agit de mettre en lien, ponctuellement et de façon très ciblée, des compétences et des besoins professionnels spécifiques.

Exemple: la Ligue vaudoise contre le cancer (LVC) doit renouveler son parc informatique, mais manque de savoir-faire interne dans ce domaine. Compétences Bénévoles se charge de trouver dans son réseau un informaticien qui souhaite temporairement mettre son temps à disposition d'un organisme sans but lucratif. Autrement dit, Compétences Bénévoles fonctionne comme une agence de placement, sauf que, de part et d'autre, personne ne gagne d'argent...

#### Cherche parrains

Un modèle d'affaires qui, du coup, doit s'en remettre à des parrains, principalement des grandes entreprises qui souhaiteraient affirmer leur responsabilité sociale en finançant ces projets bénévoles. «Les grandes entreprises sont aussi un vivier de personnes qui voudraient ponctuellement exercer leurs compétences professionnelles dans un cadre différent, sans but lucratif, explique Emmanuelle Schenk, fondatrice et seule employée à temps partiel de Compétences Bénévoles. «J'ai eu récemment des contacts encourageants avec un organisme similaire à Londres. Il y a quatre ans, la fondatrice avait démarré seule, comme moi, et aujourd'hui elle a quinze collaborateurs et des projets d'extension dans tout le Royaume-Uni.»

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)